



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?ACTU-UNSA-FP-semaines-39-40>

ACTU UNSA FP semaines 39-40

- Publications -



Date de mise en ligne : mardi 11 octobre 2011

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Mobilisation pour la journée du 11 octobre 2011

Pour l'arrêt des suppressions d'emploi dans la Fonction publique, la défense de l'emploi, en particulier celui des jeunes, l'arrêt de la taxation des complémentaires santé, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, la taxation des transactions financières, et contre l'austérité, l'UNSA Fonction publique appelle l'ensemble des agents publics à se mobiliser dans tous les départements et régions, pour soutenir la plateforme intersyndicale commune.

Services publics à promouvoir sans modération !

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections professionnelles du 20 octobre, les meetings organisés dans les régions grâce à l'engagement de toute l'UNSA sont l'occasion, pour l'UNSA Fonction publique qui assiste à toutes ces réunions publiques, d'aller à la rencontre des militants des UR et UD et à celle des coordonnateurs Fonction publique, qui ont une nouvelle fois été réunis fin septembre à Bagnolet.

Le travail effectué par chacun, en particulier sur le terrain, est un atout essentiel dans cette bataille électorale qui est un enjeu majeur pour les syndicats et fédérations de l'UNSA Fonction publique et pour toute l'union.

4 octobre 2011 - DDI : Services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication (SIDSIC)

Après le moratoire sur la création des SIDSIC, obtenu le 23 septembre dernier (voir compte-rendu UNSA Fonction publique du 26 septembre), un nouveau groupe de travail, consacré exclusivement aux SIDSIC, s'est tenu au SGG. Il s'agissait en particulier de redéfinir le choix opéré pour la structure juridique de ces nouveaux services destinés à la mise en commun des réseaux informatiques des DDI et préfectures.

Pour l'UNSA, c'est la vision GRH et conditions de travail qui doit guider les décisions, notamment celles liées aux étapes de mise en place des SIDSIC.

(voir compte-rendu UNSA Fonction publique du 5 octobre 2011)

4 octobre 2011 - Pétition : non à la taxe sur la santé qui dégrade l'accès aux soins des français

Face à la taxation sur les contrats santé solidaires décidée par le Gouvernement, l'UNSA Fonction publique s'associe pleinement à l'action engagée par la Mutualité de la Fonction publique.

Elle invite les militants et les adhérents de ses fédérations et syndicats à signer et faire signer la pétition de la Mutualité française (www.mutualite.fr).

Comme la Mutualité Fonction publique, comme l'UNSA Fonction Publique, réagissez et dites non résolument à la dégradation continue de notre accès aux soins, en signant en grand nombre cette pétition !

(voir note de problématique UNSA Fonction publique du 4 octobre 2011)

29 septembre 2011 - Droits et moyens syndicaux dans la Fonction publique

La séance conclusive portant sur le projet de relevé de conclusions relatif à la modernisation des droits et moyens syndicaux s'est tenue le 29 septembre en présence du ministre de la Fonction publique, François Sauvadet.

L'UNSA Fonction publique a, en particulier, obtenu un arbitrage favorable sur le sujet des autorisations d'absence qui restait jusqu'à présent, pour nous, un point de blocage.

La modification des décrets sur les droits syndicaux n'était pas une demande de notre organisation et les premiers

projets de texte s'avéraient inacceptables. Aussi, à la lecture de la dernière version du relevé de conclusions, l'UNSA Fonction publique se félicite des modifications obtenues dans les différentes séances de négociation.

Le travail collectif, dans les groupes de travail internes et les instances de l'UNSA Fonction publique, a permis de faire évoluer favorablement ce dossier.

(voir circulaire UNSA Fonction publique 2011-30)

28 septembre 2011 - Action sociale : revalorisation des conditions d'attribution du Chèque-Vacances

Le chèque-vacances concerne tous les agents actifs et fonctionnaires retraités de la Fonction publique de l'Etat.

Grâce à l'action de l'UNSA Fonction publique au Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat (CIAS), la réévaluation de la prestation sociale « Chèques-Vacances » va permettre à une importante majorité d'agents de bénéficier des Chèques-Vacances.

Le 28 septembre 2011, refusant les écarts proposés par la DGAFP par rapport au projet d'origine, l'UNSA Fonction publique, a exigé que la circulaire de revalorisation des conditions d'attribution du chèque-vacances soit conforme aux termes des accords conclus lors du CIAS du 29 juin 2011.

(voir circulaire 2011-29 et bulletin d'infos de l'Action Sociale spécial « chèques vacances »)